

COMMUNIQUE

Un nouveau Directeur général à la Mutuelle familiale

Monsieur Christian Herbère a pris ses fonctions de Directeur général début juin, suite au départ en retraite de Monsieur Jean-François Guéritault.

Monsieur Herbère, 52 ans, a acquis une solide expérience à la fois fonctionnelle et opérationnelle dans la gestion financière et comptable et le contrôle des organismes de protection sociale, de l'économie sociale et de la mutualité.

Son parcours professionnel passe par la MGEN, GMF Assistance, le groupe de protection sociale ISICA, puis **il devient Directeur des comptes du régime de l'AGIRC en 2000**.

Il rejoint la FNMF en 2002 pour y diriger le Service Fédéral de Garantie et met en place en 2007 **le contrôle interne et le contrôle de gestion à la FMP**, dont il prend aussi en charge le pôle assurance et financier jusqu'en juin 2009.

A la Mutuelle familiale, accompagné de son équipe de direction, il mènera notamment un plan d'entreprise afin de **poursuivre le développement de cette mutuelle nationale et interprofessionnelle**, et d'anticiper la transposition des nouvelles directives européennes assurantielles (Solvabilité 2).

Paris, le 16 juillet 2009

Contact :
Véronique Popelin-Camus
Responsable Communication
Tél : 01 55 33 40 14

vpopelin@mutuelle-familiale.fr

La Mutuelle familiale

Depuis plus de 70 ans, la Mutuelle familiale assure à ses membres une couverture santé équitable et durable. Aujourd'hui, 280 000 personnes protégées lui font confiance et partagent sa conception d'une protection sans discrimination.

Vraie mutuelle à but non lucratif, la Mutuelle familiale est régie par le Code de la mutualité. Elle ne fait pas de profit sur la santé de ses membres : aucune sélection à l'entrée, un contrat effectif dès l'adhésion, pas d'actionnaires à rémunérer.

Acteur majeur de la couverture santé en Ile de France, elle figure en 20e position au Top 30 des mutuelles santé, classement 2008 de l'Argus de l'Assurance et a versé 110,6 millions d'euros de prestations à ses adhérents l'année dernière.

La Mutuelle familiale protège les particuliers et leur famille avec des garanties et des services adaptés à leurs besoins. Au-delà d'une gamme élargie de prestations de santé, la Mutuelle familiale fait bénéficier ses membres de nombreux services solidaires :

- non avance d'argent dans un réseau santé mutualiste de qualité ;
- multiples actions de prévention et d'éducation à la santé ;
- service Assistance à domicile en cas d'hospitalisation soudaine ;
- garanties d'assistance et de protection juridique ;
- garanties de prévoyance individuelle ;
- épargne retraite solidaire, avec un produit de complément retraite mutualiste ;
- mensuel d'information sur l'actualité sanitaire et sociale : Viva magazine
- action sociale.

Elle est également présente en **entreprises, institutions et associations** de toutes tailles et de tous secteurs, où elle garantit le remboursement des frais médicaux des salariés, ayants droit et retraités .:

Aéroports de Paris, Alstom, Carbone Lorraine, Dunlopillo, EADS, Magasins du Printemps, Renault, Safran, Fondation santé des étudiants de France (FSEF), Fédération nationale des accidentés de la vie (FNATH), INSERM, Secours populaire...Elle diffuse enfin une offre particulièrement destinée aux PME-PMI-TPE.

La Mutuelle familiale est implantée en **Ile de France**, la région de son siège social, ainsi que :

- à l'ouest en **Bretagne** ;
- à l'est en **Lorraine et Franche Comté** ;
- au nord en **Champagne Ardenne et Picardie**.

La Mutuelle familiale fait partie du groupe Mutuelles de France et adhère à la Fédération nationale de la Mutualité française.